



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

■ ■ ■ ■ ■ UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

PRÉVENTION CONTRE LA FRAUDE

Trois-Rivières, 9 octobre 2019 – Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraudes, qu'elles soient commises en ligne, par la poste, en personne ou par téléphone, et ils y perdent des montants d'argent importants. Pour rester à l'affût, apprenez à reconnaître les diverses formes de fraude et protégez vos renseignements personnels.

Voici quelques stratagèmes de fraudes populaires :

- **FAUX PRÊTEURS D'ARGENT SUR INTERNET**

Beaucoup de gens vont sur internet afin de trouver une personne qui pourrait leur prêter une somme d'argent rapidement sans vérifier leur crédit. Faites attention, des personnes se font arnaquer car pour recevoir le montant d'argent par exemple 10 000\$ celles-ci doivent faire parvenir un montant d'argent 200\$ pour ouvrir le dossier, et l'arnaqueur en demande à quelques reprises en disant toujours à la personne qu'elle va pouvoir avoir son argent prochainement.

- **DEMANDE DE TRANSFERT D'ARGENT**

Les fraudes liées aux transferts d'argent sont en hausse. Soyez prudent lorsqu'on vous offre de l'argent pour transférer des fonds. Si vous envoyez de l'argent, vous risquez de ne jamais le revoir.

- **FRAUDES SUR INTERNET**

De nombreuses fraudes sur Internet sont commises à l'insu de la victime (pourriels, hameçonnage, logiciels malveillants, enchères, magasinage en ligne). Vous pouvez éviter ces fraudes en prenant quelques précautions de base.

- **FRAUDE DU « BESOIN D'ARGENT URGENT »**

Ces fraudeurs visent les grands-parents et profitent de leur émotivité pour les voler en se faisant passer pour un être cher. Par exemple, votre petit fils est à l'étranger et il a besoin de 5000\$ pour pouvoir sortir de prison. Valider avant tout à vos proches pour savoir si ce petit fils est bel et bien à l'étranger.

- FRAUDES RELATIVES AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Ces fraudeurs profitent de la générosité et de la bonté des gens en leur demandant de faire un don à un faux organisme de bienfaisance ou en prétendant représenter un véritable organisme.

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER :

PROTÉGEZ VOTRE IDENTITÉ

Ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire, et seulement lorsque vous avez confiance en la personne à qui vous vous adressez.

Détruisez vos documents personnels : ne faites pas que les jeter à la poubelle. Vous pouvez découper ou déchiqueter vos anciennes factures ou relevés de cartes de crédit ou bancaires.

Traitez vos renseignements personnels comme vous traitez votre argent : gardez-les à l'abri des regards indiscrets.

QUESTION D'ARGENT

N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Vous ne devez jamais envoyer d'argent ou payer des frais pour réclamer un prix ou un gain de loterie.

L'APPROCHE EN PERSONNE

Si quelqu'un se présente à votre porte, exigez des pièces d'identité. Vous n'avez pas à laisser entrer qui que ce soit dans votre domicile et cette personne doit partir si vous le lui demandez.

Avant de payer quoi que ce soit, si le produit que vend un démarcheur vous intéresse, prenez le temps de vous informer sur l'entreprise qu'il représente et sur son offre.

AU TÉLÉPHONE

Si vous recevez un appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Vérifiez cette information en appelant vous-même l'entreprise.

Ne donnez pas vos renseignements personnels et vos détails bancaires au téléphone, sauf si c'est vous qui téléphonez et que le numéro provient d'une source sûre.

OFFRES PAR COURRIEL

Ne répondez jamais à un pourriel, même pour vous désabonner. Souvent, ces réponses permettent aux fraudeurs de « vérifier » votre adresse. La meilleure façon de procéder consiste à supprimer les courriels douteux sans les ouvrir.

Les banques et institutions financières légitimes ne vous demanderont jamais vos données bancaires dans un courriel, ou encore de cliquer sur un lien pour accéder à votre compte.

Ne composez jamais un numéro de téléphone qui provient d'un courriel et ne faites pas confiance aux coordonnées qu'il contient.

SUR INTERNET

Installez un logiciel qui protège votre ordinateur des virus et d'autres programmes indésirables, et assurez-vous qu'il est à jour. Si vous avez des questions, consultez un professionnel.

Si vous souhaitez accéder à un site Web, utilisez un signet qui vous dirigera vers le site ou inscrivez l'adresse du site dans la fenêtre du navigateur. Ne suivez jamais un lien fourni dans un courriel.

Vérifiez attentivement les adresses de sites Web. Les fraudeurs créent souvent de faux sites Web dont l'adresse est similaire à celle de véritables sites.

Méfiez-vous des sites qui vous proposent un téléchargement gratuit (musique, contenu réservé aux adultes, jeux et films). En téléchargeant ces contenus, vous pourriez également installer des logiciels malicieux à votre insu.

Évitez de cliquer sur les publicités qui apparaissent à votre écran. Vous pourriez installer des logiciels malveillants sur votre ordinateur.

N'entrez jamais vos renseignements personnels, vos données bancaires ou relatives à votre carte de crédit sur un site Web dont vous doutez de la légitimité.

N'envoyez jamais vos renseignements personnels, vos données bancaires ou relatives à votre carte de crédit par courriel.

Évitez d'utiliser des ordinateurs publics (dans les bibliothèques ou dans les cafés Internet) afin de faire des achats en ligne ou des transactions bancaires.

Lorsque vous utilisez des ordinateurs publics, effacez l'historique et la mémoire cache et l'ordinateur lorsque vous avez terminé.

Choisissez des mots de passe qui sont difficiles à deviner, qui comprennent par exemple des lettres et des chiffres. Vous devriez également les changer régulièrement.

Pour plus d'information sur la fraude, les citoyens sont invités à consulter le Centra antifraude du Canada, au <http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>).